

« Souffle en février mars vient après »

## ◆ FÊTES ET MANIFESTATIONS

**Dimanche 3 mars à 15h** : Après-midi musical –  
Secours Catholique - Salle FAMISOL

**Mardi 5 mars à 19h** : Réunion publique PLUi – Salle  
FAMISOL

**Samedi 9 mars à 16h** : Soirée jeux de société –  
Familles Rurales – Salle FAMISOL

**Vendredi 15 mars à 19h30** : Assemblée générale –  
Association du Moulin de Martin et Cécile – Salle  
FAMISOL

**Samedi 16 mars** : Portage repas des chasseurs –  
Société de chasse Saint Hubert – Salle des Emprelais

**Dimanche 31 mars à 14h** : Loto – Association La  
Marzelle – Salle Antonia à Chantonnay

- sollicité une subvention de l'état à hauteur de 30 000 € pour financer les travaux de transformation du logement communal, 1bis Place de la Mairie, en salle associative ;
- attribué une aide de 295 € à l'Association UNC de Sainte Cécile afin de participer financièrement à l'achat d'un drapeau « Devoir de Mémoire » ;
- autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée en vue de lui confier la mission de maîtrise d'œuvre relative « aux aménagements de sécurité sur la RD47 et la réalisation de trottoirs » pour un montant de 2800 € HT ;
- autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition un nouveau broyeur de végétaux (type broyeur XYLOCHIP 100 M) avec la Communauté de Communes ;
- voté une liste d'investissements pouvant être réalisée avant vote du budget, notamment l'acquisition d'un robot de tonte pour le terrain de football.

## LA VIE COMMUNALE

### ◆ SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 24 janvier 2019, le Conseil Municipal a :

- voté les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs 2018 et décidé des affectations de résultats. Pour 2018, le budget principal présente un excédent de fonctionnement de 260 709,19 €;
- décidé de recruter un agent en CDD au sein du service administratif jusqu'au 31 mars en vue de le former pour sa prise de poste à l'accueil à compter du 1er avril ;
- confié à Monsieur le Maire le soin de recruter un agent technique en CDD pendant 5 mois pour faire face aux besoins saisonniers (période forte de tailles et de tontes) ;
- décidé de recruter un agent CDD pour le remplacement de Mme Carine SOUCHET, responsable du camping municipal ;
- attribué la mission de maîtrise d'œuvre pour la révision du zonage d'assainissement eaux usées et l'élaboration du zonage d'assainissement eaux pluviales à Sicaa Etudes pour un montant de 11 086.00 € HT (nécessaire dans le cadre de l'élaboration du PLUi) ;
- autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes de Chantonnay définissant les modalités financières de fonctionnement et d'entretien du réseau d'assainissement des eaux usées des zones d'activités communautaires (zone d'activités de Bel Air) ;

### ◆ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter lors des élections européennes du 26 mai 2019, inscrivez-vous avant le 31 mars 2019.

Possibilité de vous inscrire sur les listes électorales en mairie le samedi 30 mars de 9h à 12h30.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au MARS 2019  
31

**En ligne** → sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

**Service d'inscription** pour les communes rattachées

**Par courrier** → auprès de votre mairie

**Formulaire d'inscription** complété + photocopie de carte d'identité + justificatif de domicile

**Sur place** → au guichet de votre mairie

**Formulaire d'inscription** complété + carte d'identité + justificatif de domicile

## ● MISE EN PLACE DE LA DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Lors de la réunion du mardi 12 février, 13 personnes se sont portées volontaires pour assurer la distribution du bulletin municipal sur l'ensemble de la commune. Nous les remercions par avance pour leur investissement au service de la commune.

## ● RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION : DÉJECTIONS CANINES



## ● QUE FAIRE EN CAS DE COLLISION ENTRE UN VÉHICULE ET UN ANIMAL SAUVAGE GENRE CERF, CHEVREUIL OU BLAIREAU...



En cette période de forts mouvements de ces animaux, il n'est pas inutile de rappeler la réglementation. Tout d'abord l'animal sauvage est un *res-nulluis*, c'est-à-dire, qu'il n'a aucun maître et n'appartient à personne. La recherche

des responsabilités est donc quasiment impossible, sauf si l'animal est poursuivi au cours d'une action de chasse sans que soient respectées les formalités de signalisation de la chasse en cours. L'animal sort rarement indemne de la collision, la voiture non plus.

Sur la marche à suivre, la loi est claire. L'article L424-9 du code de l'environnement précise que « Le grand gibier tué accidentellement en tout temps à la suite d'une collision avec un véhicule automobile, peut être transporté sous réserve que le conducteur en ait préalablement prévenu les services de la gendarmerie ou de la police. Toute cession de ce gibier est interdite. » Ainsi le conducteur pourra

conserver l'animal s'il le souhaite « mais en aucun cas, il ne pourra en faire un quelconque commerce. »

Il n'est pas envisageable de déroger à la règle.

Reste que si la volonté du conducteur n'est pas de transporter l'animal, il lui appartiendra de prévenir la mairie pour que celle-ci prenne les dispositions nécessaires à l'enlèvement de l'animal. Si l'animal n'est que blessé, il appartiendra au maire de prévenir une personne habilitée pour l'euthanasier.

**Côté véhicule**, il faut bien vérifier sa police d'assurance pour savoir si celle-ci couvre ce risque bien spécifique que représente ce type de collision. L'indemnisation dépend du contrat. Si vous détenez une assurance **tous risques**, vous serez indemnisés des dommages occasionnés. Si vous êtes assurés **au tiers**, les frais de réparation seront à votre charge.

Dans le cas de blessés dans le véhicule lors de la collision, l'assureur les indemnise dans le cadre de la garantie Responsabilité Civile Obligatoire (RCO) incluse dans tous les contrats d'assurance auto.

## **LA VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE**

### ● CLUB LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES

Suite à son assemblée générale, le club a procédé à l'élection de son bureau, comme suit :

Président : Michel GODET

Vice-Présidente : Marie Claude GABORIAU

Trésorière : Marie Claude CARTRON

Trésorière adjointe : Ghyslaine BIZON

Secrétaire : Marylene TESSIER

Secrétaire adjointe : Suzanne BOSSARD

Membres du C.A : Danielle BILLAUD, Daniel BOSSARD, Joseph Marie GUIBERT, Marie Jeanne PIDOUX, Joseph REVEILLER, Beatrice ROULET, Marie Pierre SORIN, Odile SORIN

Le club compte plus de 130 adhérents. Si vous aussi, vous voulez vous joindre à nous dans une activité de votre choix (gym douce - chorale - marche - dictée - travaux manuels - jeux divers du mercredi), n'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables.

### DICTÉE

La prochaine dictée aura lieu le mardi 26 Mars à la salle FAMISOL, ouverte à tous les Céciliennes et Céciliens.

### DIS-MOI LA VENDEE

La prochaine " randonnée découverte" aura lieu le 20 mars à COEX, se renseigner auprès des responsables.

### ● ASSOCIATION DE CHASSE SAINT HUBERT

L'association de Chasse organise son portage de repas annuel le samedi 16 mars 2019.

Au menu : Sanglier et chevreuil de Sainte Cécile.

Vous pouvez dès à présent réserver auprès des chasseurs. Renseignements : 06.84.77.67.69

◆ **FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS**  
**AM STRAM GRAM**

**Soirée JEUX pour tous et BOOM enfants!!!**

Organisée par l'association Familles Rurales le samedi 09 mars, de 16h à 20h.

Venez jouer et passer un moment ludique en famille...

N'hésitez pas à vous inscrire via les coupons reçus par les écoles ou en vous adressant directement à l'accueil de loisirs.

N'hésitez plus et venez nombreux profiter de cet après-midi de détente et de partage !!!

**Accueil de loisirs AM STRAM GRAM**

**LES MERCREDIS :**

Docteur Weetoz et Ella Desmystère ne manquent pas d'imagination et vous proposent un nouveau programme pour les mercredis du mois de mars ! Activités manuelles avec découverte du drawing gum et des petites bêtes, activités ludiques et sportives (grands jeux, histoires contées...) et cuisine avec Ella !!!

Journée spéciale et intergénérationnelle le mercredi 20/03 : Activités manuelles, goûter, déguisements et fous rires au programme, avec les personnes âgées de la maison de vie « Les grands parents ».

**LES VACANCES D'ÉTÉ :**

Durant l'été 2019, l'accueil de loisirs sera ouvert du 08/07 au 02/08 et du 26 au 30/08.

Fermeture durant les semaines 32, 33 et 34.

**Recherches :**

Nous sommes à la recherche des vinyles pour de futures activités manuelles. N'hésitez pas à nous en déposer !

**Loisirs PREADOS**

**LE PROJET 2019 :**

Un nouveau groupe de jeunes s'est constitué afin de choisir et mener un projet pour l'année 2019. Les réunions ont commencé à se mettre en place en février et l'idée du projet définitif sera arrêtée ce mois-ci.

**LES VACANCES :**

Durant les vacances d'avril, une journée sur le thème du sport (kin ball, ultimate, tchoukball...) avec les préados de St Martin et de la Merlatière sera organisée. Aurélie vous proposera également d'autres activités que vous pourrez découvrir sur le tract qui arrivera dans la dernière quinzaine de mars.

Pour toutes informations sur les deux services, n'hésitez pas à contacter Aline: [centre.am-stram-gram@orange.fr](mailto:centre.am-stram-gram@orange.fr), 02-51-40-22-83 ou au, 7 rue de l'Aublonnière 85110 SAINTE CECILE

◆ **ASSOCIATION LA MARZELLE**

L'association « La Marzelle » organise son loto annuel, qui, cette année, aura lieu à Chantonay, salle Antonia, le dimanche 31 mars 2019 à partir de 14h.

Les lots mis en jeu au cours de cette journée de convivialité sont :

1. 1 bon d'achat 1000€
2. 1 bon d'achat 400€
3. 1 aspirateur robot
4. 1 télévision écran plat
5. 1 bon d'achat 200€
6. 1 plaque fonte + jeu de palets
7. 1 soin en institut de beauté
8. 1 cabas garni
9. Et pleins d'autres lots... (80 lots au total)

Réservation avec :

- Mme TESSIER Anaïs au tel : 06.48.16.41.68 ou par mail : [anaïs-tessier@hotmail.fr](mailto:anaïs-tessier@hotmail.fr)

- Mme GABORIT Laetitia au tel : 06.72.08.58.92 ou par mail : [titiagaborit@orange.fr](mailto:titiagaborit@orange.fr)

Venez nombreux, qui sait ? C'est peut-être votre jour de chance !

◆ **SECOURS CATHOLIQUE**

Dimanche 3 mars, après-midi musical, Variété Française, avec le groupe local "Fausse Note" au profit des actions de solidarité du secours catholique du secteur des Essarts, salle Famisol à 15 heures.

Ambiance et bonne humeur assurées ! Venez nombreux !



## ◆ **TRANSPORT SOLIDAIRE**

Vous avez plus de 60 ans et vous n'avez pas de moyens de locomotion : appelez pour tout besoin ponctuel, les chauffeurs bénévoles :

- GABORIAU Pierrot 02.51.94.56.55 ou 06.84.77.67.69
- BETARD Jean 02.51.94.40.75 ou 06.70.51.87.38
- SORIN Odile 02.51.94.31.83 ou 06.15.44.44.04
- MENANTEAU Marie-Thérèse 02.51.40.20.78 ou 06.24.69.24.44

**Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le 15 mars 2019**

E-mail : [mairiestececile85@wanadoo.fr](mailto:mairiestececile85@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.saintececile85.fr](http://www.saintececile85.fr)

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CECILE

Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59

## LA VIE INTERCOMMUNALE

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal

## RÉUNION PUBLIQUE PRÉSENTATION DU PROJET DU PLUI

**Mardi 5 Mars 2019 à 19h00**  
**Salle FAMISOL à Sainte Cécile**

À l'attention des habitants  
des communes de  
**Sainte Cécile**  
**Saint Germain de Prinçay**  
**Saint Vincent Sterlanges**



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

PLUi

Pays de Chantonay

